

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 1^{er} décembre $2015 - N^{\circ}$ 135

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

La séance est ouverte à 13 h 40.
AFFAIRES COURANTES
Déclarations de députés
M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Geneviève Everell pour son parcours professionnel et son cheminement de vie.
M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Gaston Lebel et Gilles Rousseau, bénévoles de la Fondation des médias de Rimouski.
Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de féliciter le Centre de placement spécialisé du Portage pour son programme Impacts, Dossier, Juvénile, École.
Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Gestion immobilière Groupe Robin inc., honorée à San Francisco.

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale du sida.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter le Réseau québécois de l'action communautaire autonome pour la tenue d'une commission populaire.				
M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter Mme Béatrice Michaud, lauréate du prix Hommage Aînés du Bas-Saint-Laurent.				
M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter M. Steeven Mathieu, double champion du monde de karaté.				
M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 20 ^e anniversaire des Journées horticoles et grandes cultures.				
M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérald Tremblay, pionnier de l'économie sociale.				
À 13 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.				
Les travaux reprennent à 14 heures.				

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Aurèle Audet, ancien député d'Abitibi-Ouest.

Présentation de projets de loi

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 83 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 83.

Dépôts de documents

M. Moreau, ministre de la Sécurité publique suppléant, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de l'École nationale de police du Québec;

(Dépôt n° 1787-20151201)

Le rapport annuel 2014-2015 de l'École nationale des pompiers du Québec. (Dépôt n° 1788-20151201)

M. Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 27 novembre 2015, que lui a adressée M^e Jean Dussault, commissaire au lobbyisme, en réponse à sa lettre concernant l'assujettissement des organismes à but non-lucratif à la loi sur la transparence en matière de lobbyisme.

(Dépôt n° 1789-20151201)

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

Un rapport intitulé *Portrait statistique de l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes – Faits saillants – Octobre 2015*;

(Dépôt n° 1790-20151201)

Les rapports détaillés sur les activités du Fonds Accès Justice, pour les exercices financiers suivants :

2012-2013

(Dépôt n° 1791-20151201)

2013-2014

(Dépôt n° 1792-20151201)

2014-2015

(Dépôt n° 1793-20151201)

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le plan stratégique 2015-2018 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

(Dépôt n° 1794-20151201)

Dépôts de rapports de commissions

M. Morin (Côte-du-Sud), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 20, 21, 27, 28 et 29 octobre ainsi que les 3, 4, 5, 12, 18, 19, 24, 25 et 26 novembre 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal. Le rapport contient des amendements.

(Dépôt n° 1795-20151201)

M. Tanguay (LaFontaine), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 26 novembre et 1^{er} décembre 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 66, Loi sur les activités funéraires.

(Dépôt n° 1796-20151201)

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 1^{er} décembre 2015, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 1797-20151201)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 1^{er} décembre 2015, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Davidde-Falardeau. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 1798-20151201)

Le rapport est adopté.

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 1^{er} décembre 2015, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la vente d'un immeuble situé sur le rang Bois-Franc Ouest à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 1799-20151201)

Le rapport est adopté.

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 1^{er} décembre 2015, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi concernant la continuation de La Mine Belleterre Québec Ltée (libre de responsabilité personnelle) et de la Société Minière de la Baie de Boston Ltée. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1800-20151201)

Le rapport est adopté.

Dépôts de pétitions

M. Simard (Dubuc) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 308 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'alcool au volant et une modification du Code de la sécurité routière du Québec.

(Dépôt n° 1801-20151201)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Simard (Dubuc) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 26 596 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'alcool au volant et une modification du Code de la sécurité routière du Québec.

(Dépôt n° 1802-20151201)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 213 citoyens et citoyennes de la grande région de Drummondville, concernant la conservation de la Forêt Drummond. (Dépôt n° 1803-20151201)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Drainville, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 27 novembre 2015, sur la motion de Mme Vien, ministre du Tourisme, proposant que le projet de loi n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale (titre modifié), soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **157** en annexe)

Pour: 106 Contre: 0 Abstentions: 3

En conséquence, le projet de loi n° 67 est adopté.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.3 et 185 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, conjointement avec M. Gendron, député d'Abitibi-Ouest et troisième vice-président de l'Assemblée, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Khadir (Mercier) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 35 ans de vie parlementaire du député de Brome-Missisquoi.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mme D'Amours (Mirabel), Mme David (Gouin) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral l'application stricte des normes régissant l'importation de protéines laitières afin d'éviter l'affaiblissement de la gestion de l'offre et la réduction considérable du prix du lait à la ferme ce qui entraîne des pertes financières importantes pour les producteurs québécois et fragilise leurs entreprises;

QU'elle demande au gouvernement fédéral de fermer la brèche qui permet l'importation de protéines laitières en provenance des États-Unis.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **158** en annexe)

Pour: 104 Contre: 0 Abstention: 0

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant les tarifs d'électricité pour l'année 2016-2017; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) présente une motion concernant les rassemblements publics et le droit de manifester durant la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

 la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes; la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

 la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de préparer le rapport portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi portant sur le règlement de certains différends dans le secteur de l'automobile de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 78, Loi encadrant l'octroi des allocations de transition aux députés qui démissionnent en cours de mandat.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Poëti, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 76 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 76 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 80, Loi permettant aux municipalités de neutraliser les déplacements fiscaux vers les immeubles résidentiels, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Une liasse de documents concernant le coefficient applicable de l'article 244.40 de la Loi sur la fiscalité municipale.

(Dépôt n° 1804-20151201)

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 80 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 80 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 80, Loi permettant aux municipalités de neutraliser les déplacements fiscaux vers les immeubles résidentiels.

	La motion est adoptée.
Comm	ission plénière
	Le projet de loi n° 80 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.
	Le rapport est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 2 décembre 2015, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 42, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 2 décembre 2015, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Vien, ministre du Tourisme :

(Vote n° 157)

POUR - 106						
Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)			
Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Marceau (PQ)	Roy(CAQ)			
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)			
Barrette (<i>PLQ</i>)	Fortin (<i>PLQ</i>)	Matte (<i>PLQ</i>)	Roy (IND)			
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Ménard (PLQ)	(Arthabaska)			
Bernier (<i>PLQ</i>)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	Roy(PQ)			
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Montpetit (PLQ)	(Bonaventure)			
Billette (<i>PLQ</i>)	(Jonquière)	Moreau (PLQ)	Samson (CAQ)			
Birnbaum (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Sauvé (PLQ)			
Blais (PLQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Schneeberger (CAQ)			
Blanchette (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Simard (PLQ)			
Bolduc (PLQ)	Hamad (PLQ)	(René-Lévesque)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)			
Bonnardel (CAQ)	Hardy (PLQ)	Ouellette (<i>PLQ</i>)	Simard (PLQ)			
Boucher (PLQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	(Dubuc)			
Boulet (PLQ)	Iracà (PLQ)	Paradis (PLQ)	Sklavounos (PLQ)			
Bourgeois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Brome-Missisquoi)	Soucy (CAQ)			
Busque (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)			
Caire (CAQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	St-Denis (<i>PLQ</i>)			
Carrière (<i>PLQ</i>)	Laframboise (CAQ)	Péladeau (PQ)	St-Pierre (<i>PLQ</i>)			
Charbonneau (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Surprenant (CAQ)			
Charette (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Tanguay (PLQ)			
Charlebois (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Therrien (PQ)			
Chevarie (<i>PLQ</i>)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Tremblay (PLQ)			
Cloutier (PQ)	Legault (CAQ)	Polo (PLQ)	Turcotte (PQ)			
Coiteux (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	Vallée (PLQ)			
Cousineau (PQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	Vallières (PLQ)			
D'Amour (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)	Vien (PLQ)			
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	Villeneuve (<i>PQ</i>)			
Daoust (PLQ)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)				
David (PLQ)						
(Outremont)						
ARCTENTIONS 2						

ABSTENTIONS - 3

David (IND) Khadir (IND) Massé (IND) (Gouin)

M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mme D'Amours (Mirabel), Mme David (Gouin) et Mme Roy (Arthabaska) :

(Vote n° 158)

POUR - 104

Anglade (PLQ)	David (<i>PLQ</i>)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Outremont)	Marceau (PQ)	Roy(CAQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	Drainville (PQ)	Massé (IND)	Roy (IND)
Bergeron (PQ)	Drolet (<i>PLQ</i>)	Matte (PLQ)	(Arthabaska)
Bernier (<i>PLQ</i>)	Fortin (<i>PLQ</i>)	Ménard (PLQ)	Roy(PQ)
Bérubé (PQ)	(Sherbrooke)	Merlini (PLQ)	(Bonaventure)
Billette (<i>PLQ</i>)	Fournier (<i>PLQ</i>)	Montpetit (<i>PLQ</i>)	Samson (CAQ)
Birnbaum (<i>PLQ</i>)	Gaudreault (PQ)	Moreau (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (<i>PLQ</i>)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (<i>PLQ</i>)	Girard (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	(René-Lévesque)	Simard (<i>PLQ</i>)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellette (<i>PLQ</i>)	(Dubuc)
Boulet (<i>PLQ</i>)	Hardy (PLQ)	Pagé (PQ)	Sklavounos (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (<i>PLQ</i>)	Soucy (CAQ)
Busque (<i>PLQ</i>)	Iracà (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Spénard (CAQ)
Carrière (<i>PLQ</i>)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	St-Denis (<i>PLQ</i>)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (<i>PLQ</i>)	(Lévis)	St-Pierre (<i>PLQ</i>)
Charette (CAQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Charlebois (<i>PLQ</i>)	Laframboise (CAQ)	Plante (<i>PLQ</i>)	Tanguay (PLQ)
Chevarie (<i>PLQ</i>)	Lavallée (<i>CAQ</i>)	Poëti (PLQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (<i>PLQ</i>)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)	Turcotte (PQ)
Cousineau (PQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	Vallée (<i>PLQ</i>)
D'Amour (<i>PLQ</i>)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	Vallières (<i>PLQ</i>)
D'Amours (CAQ)	Lelièvre (<i>PQ</i>)	Roberge (CAQ)	Vien (<i>PLQ</i>)
Daoust (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	Villeneuve (<i>PQ</i>)
David (IND)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)	
(Gouin)			